Description de service : <<Advanced Services – Fixed PriceCisco ACI Advise and Implement Service – Medium>> Services avancés à prix fixe – Service de conseils et de mise en œuvre de Cisco pour ACI – Moyen (ASF-DCV1-ACI-PDV-M)

Le présent document décrit les Services avancés à prix fixe : Service de conseils et de mise en œuvre de Cisco pour ACI – Moyen.

Documents connexes : le présent document doit être lu conjointement avec les documents suivants, également présents sur le site www.cisco.com/ca/aller/descriptionsduservice/ : (1) Glossaire; (2) Liste des services non couverts. Tous les termes en lettres majuscules figurant dans cette description revêtent la signification qui leur est donnée dans le glossaire.

Vente directe par Cisco. Si vous avez souscrit ces Services directement auprès de Cisco pour votre propre usage interne, le présent document est intégré à votre Contrat-cadre de services, à votre Contrat de services avancés ou à tout autre contrat de service couvrant l'achat de services basés sur des Services avancés auprès de Cisco (« Contrat-cadre »). Si aucun Contrat-cadre de ce type n'a été conclu, la présente Description de service est alors régie par les conditions générales figurant dans le Contrat de conditions générales consultable sur http://www.cisco.com/web/CA/about/doing_business/legal/terms_conditions_fr.html. Si vous avez souscrit ces services directement auprès de Cisco à des fins de revente, ce document est intégré à votre Contrat pour les intégrateurs de systèmes ou à tout autre contrat de service couvrant la revente des Services avancés (le « Contrat-cadre de revente »). Si le Contrat-cadre de revente ne renferme pas les modalités d'achat et de revente des Services avancés Cisco ou les conditions générales analogues, la présente Description de service est régie par les conditions générales du Contrat-cadre de revente, ainsi que par les conditions générales exposées dans le Contrat de conditions générales de revente EDT, disponible à l'adresse suivante : http://www.cisco.com/web/CA/about/doing_business/legal/terms_conditions_fr.html. Aux fins du Contrat susmentionné, la présente description de service doit être considérée comme un Énoncé des travaux (« EDT »). En cas de conflit entre la présente description de service et le Contrat-cadre (ou annexe ou entente équivalente), cette description de service fait foi.

Vente par un revendeur agréé Cisco. Si vous avez souscrit ces Services auprès d'un revendeur agréé Cisco, ce document n'a qu'un caractère informatif et ne constitue en aucun cas un contrat entre vous et Cisco. Le contrat (s'il y a lieu) qui régit la prestation de ce Service est celui établi entre vous et votre Revendeur agréé Cisco. Votre Revendeur agréé Cisco doit vous fournir ce document. Vous pouvez également en obtenir une copie, ainsi que d'autres descriptions des services proposés par Cisco, à l'adresse suivante : www.cisco.com/ca/aller/descriptionsduservice/.

Service de conseils et de mise en œuvre de Cisco pour ACI – Moyen

Résumé du service

Le Service de conseils et de mise en œuvre de Cisco pour ACI (Moyen) couvre les domaines suivants de l'infrastructure axée sur les applications (« ACI ») :

- Gestion de projet
- services d'évaluation du centre de données pour ACI,
  - évaluation de l'adoption d'ACI,
  - mise en place de la stratégie d'adoption d'ACI,
- services de conception pour ACI,
  - conception d'infrastructures,
  - conception de modèles de politiques relatives aux applications,
- service de déploiement d'ACI pour le centre de données (dans la limite de 4000 ports),

- mise en œuvre de la migration de l'infrastructure de l'ACI :
  - élaboration du Plan,
  - installation et configuration,
  - assistance en matière de tests,
- services d'intégration de l'écosystème de solution pour centre de données,
  - intégration virtualisée : examen de l'environnement du Client,
  - intégration des couches 4 à 7,
- service de validation et de test de la solution pour centre de données pour ACI,
  - Assistance au développement du plan de test
- Services de déploiement des opérations de centre de données pour ACI
  - service d'assistance aux opérations ACI.

La portée de ce service se limite à :

- au déploiement axé sur le réseau uniquement,
- à deux Locataires créés par l'utilisateur dans la trame ACI. Chaque locataire se limitera à :
  - six (6) domaines de diffusion (le déploiement total ne doit pas dépasser six (6) domaines de diffusion),
  - deux (2) contextes par locataire,
  - dix (10) EPG par locataire, d'une complexité élémentaire,
  - trente (30) contrats,
  - dix (10) exemples de graphiques de service, dans un (1) modèle de graphique de service.
- Les tests de construction et de planification présentent les limites suivantes :
  - 2 nœuds dorsaux et 6 nœuds terminaux,
  - validation des politiques avec la couche 3 exclue,
  - 2 commutateurs en bâti (caractéristiques techniques moyennes pour UC et mémoire),
  - 6 ports Spirent/Ixia de 10Gb,
  - 2 exemples de graphiques de service par locataire dans un (1) modèle de graphique de service,
  - un maximum de 1 vCenter avec 1 serveur ESX chacun et 1 VM,
  - modèle de plan de tests fourni par Cisco.
  - Les tests de validation de l'ensemble spécifique du dispositif ne sont pas inclus.

Produits livrables

1) Plan de gestion de projet (« PGP »)
2) Liste de vérification des conditions préalables à l'intégration
3) Document des exigences d'ACI (« ARD ») contenant la stratégie d'adoption d'ACI
4) Document de conception d'ACI contenant
   (a) Rapport de proposition de politique pour ACI
   (b) Déploiement d'ACI – Document AS-BUILT
   (c) Plan de tests d'intégration de l'écosystème
5) Rapport de test de la solution ACI
6) Dossiers d'exploitation des opérations ACI basées sur des processus standard pour la :
   (a) gestion des disponibilités,
   (b) Gestion du changement
   (c) Gestion des incidents
   (d) Gestion de la configuration
   (e) gestion des versions,
   (f) gestion des événements.

Lieu de la prestation

Les Services seront réalisés à la fois à distance à partir du ou des sites de Cisco et sur place dans les locaux de Cisco.

<u>Gestion de projet</u>

La gestion de projets sera proposée conjointement avec et sera limitée à la gestion des Services et des Produits livrables décrits dans le présent document.

Responsabilités de Cisco

- Fournir au Client une liste des rôles et responsabilités des membres du personnel Cisco désignés en vertu du présent Service.
- Fournir un Plan de gestion de projets (« PGP »). Un PGP est un document de référence à partir duquel le chef de projet Cisco peut gérer des produits livrables, évaluer les progrès réalisés et traiter les problèmes liés à la gestion du changement ainsi que toutes les questions en cours d'examen.
- Collaborer avec le Client afin de repérer et de documenter les relations de dépendance, les risques et les problèmes associés à la réussite du projet.
- Participer, lorsque cela est nécessaire, aux réunions d'examen de projet ou aux conférences téléphoniques régulièrement organisées.
- Fournir au Client l'identité des membres du personnel nécessitant un accès aux locaux du Client, au moins cinq (5) jours ouvrables avant la date prévue à laquelle lesdits membres du personnel nécessiteront un accès.
- Transmettre au Client un rapport hebdomadaire sur l'avancement du projet.

Responsabilités du Client

- Fournir au chef de projet Cisco une liste des rôles et responsabilités du personnel désigné par le Client dans le cadre de ce Service.
- Veiller à ce que le personnel clé (notamment les responsables de la conception et de la planification de l'architecture, les ingénieurs réseau et les personnes en charge de l'exploitation du réseau) soit disponible pour fournir des informations et participer aux sessions d'examen, ateliers et autres activités de collecte d'informations. Le PM du Client veillera également à ce que Cisco dispose de l'ensemble des renseignements, données et documents raisonnablement nécessaires pour que Cisco puisse fournir les Services et se conformera aux responsabilités de Cisco dans le cadre du présent Service. Ces informations comprennent, sans toutefois s'y limiter : (i) des renseignements relatifs aux exigences professionnelles du Client ainsi que celles liées au réseau, à la conception et à tout autre élément applicable; (ii) les documents fonctionnels et/ou techniques en lien avec lesdites exigences; et (iii) les cartes de topologie, les détails de configuration et l'infrastructure du réseau actuelle et proposée.
- Identifier l'interlocuteur principal et un suppléant sur site responsable de la fourniture des renseignements nécessaires, de l'obtention des autorisations d'accès et de la coordination avec les autres entités ou tierces parties en ce qui a trait aux Services fournis sur le site.
- Participer, lorsque cela est nécessaire, aux réunions d'examen de projet ou aux conférences téléphoniques régulièrement organisées.
- Assurer la coordination avec les tiers externes, notamment pour les activités de télécommunications nationales, les produits livrables et les calendriers.
- Sauf disposition contraire prise entre les parties, veiller à ce que toute demande de renseignements ou de documentation en lien avec le projet ou formulée par Cisco soit satisfaite dans les cinq (5) jours ouvrables.

Services d'évaluation du centre de données pour ACI

évaluation de l'adoption d'ACI

Responsabilités de Cisco :

- Effectuer des entretiens ou des réunions avec le Client afin de réunir des renseignements sur la conception de l'infrastructure de centre de données existante du Client, notamment :
  - Schémas de la topologie du réseau DC et du réseau étendu (WAN) existants
  - Exigences fonctionnelles
  - Recommandations par rapport aux fonctionnalités
  - Considérations relatives à l'évolutivité de la conception
- Réunir la description de service détaillée, la conception réseau, le plan d'ingénierie et le plan de test du service du Client.
- Organiser une (1) séance de transfert des connaissances (« Atelier sur la stratégie d'adoption d'ACI ») sur place pour au maximum dix (10) parties prenantes du Client afin d'examiner les exigences professionnelles et techniques sur une période de deux (2) jours ouvrables.
- Examiner la stratégie d'adoption proposée par le Client afin de mieux comprendre ses exigences d'adoption et de l'aider à déterminer les limites potentielles.

- L'évaluation de l'adoption se limitera à six réseaux locaux virtuels au sein du réseau du Client. Chaque réseau local virtuel devra être un sous-réseau/24 ou inférieur pour être retenu.
- Travailler avec le Client pour comprendre son environnement d'applications, de serveurs et de réseaux et pour qualifier les exigences d'adoption du Client.
- Créer et documenter tous les renseignements relatifs aux exigences recueillis au cours de cette évaluation dans le Document des exigences d'ACI (« ARD »).
- Fournir l'ARD au Client afin qu'il l'examine et l'approuve.

Responsabilités du Client :

- Communiquer l'ensemble des renseignements et de la documentation sur la conception actuelle ou les plans de conception du Client concernant l'infrastructure d'ACI, comme l'exige Cisco.
- Indiquer les pratiques actuelles de gestion du changement et de gestion des incidents correspondant au centre de données concerné.
- Examiner l'ARD avec Cisco afin de le commenter et de l'approuver.

Mise en place de la stratégie d'adoption d'ACI

Responsabilités de Cisco :

- Mettre en place une stratégie d'adoption d'ACI de haut niveau et la documenter dans la section de l'ARD dédiée au rapport de stratégie d'adoption d'ACI.
- Analyser les exigences d'adoption à l'aide des renseignements recueillis lors de l'Atelier sur la stratégie d'adoption d'ACI.
- Cette analyse doit notamment comprendre les domaines suivants :
  - analyse du matériel, des logiciels et des fonctionnalités,
  - analyse des renseignements fournis dans l'ARD pour découvrir les fonctions matérielles et logicielles qui ne sont pas compatibles avec ACI, comme le protocole MPLS, les ports 10baseT, etc.
- Évaluer les avantages et les risques associés à l'intégration de l'infrastructure actuelle à la nouvelle infrastructure d'ACI qui sera mise en œuvre. Analyser et recommander les options d'intégration d'ACI qui comprennent ce qui suit :
  - Infrastructure actuelle
  - intranet, Extranet, DMZ,
  - équilibrage de charge, pare-feu,
  - stratégie de modélisation et d'adoption de politiques pour ACI :
  - Analyser les renseignements recueillis pendant la phase de l'ARD et proposer les options ainsi que la façon dont ces modèles de politiques pour ACI peuvent être adoptés pour satisfaire les besoins du Client.
  - Déterminer la nécessité de trousses de basculement (infrastructure temporaire) pour faciliter l'adoption dans le respect des contraintes répertoriées dans l'ARD.
  - Analyse des risques qui entraveraient la mise en œuvre de la stratégie d'adoption (p. ex., la capacité à respecter les délais, l'aptitude à migrer pendant la période d'indisponibilité prévue, l'état de préparation rapide de la solution ACI cible, etc.).
- Documenter les résultats de l'analyse dans la stratégie d'adoption conformément à l'ARD.

Responsabilités du Client :

- S'assurer que les parties prenantes clés du Client, y compris le gestionnaire des opérations du centre de données, les architectes d'applications et les experts (SME) L4 du Client contribuent à la communication de tous les renseignements nécessaires dont Cisco a besoin pour créer la stratégie d'adoption au sein de l'ARD.
- Fournir un interlocuteur unique pour la coordination des exigences avec l'équipe de Cisco.
- Participer à l'Atelier sur la stratégie d'adoption d'ACI, en fournissant les exigences professionnelles et techniques du Réseau.
- Communiquer des renseignements de qualité sur la conception actuelle, notamment : les schémas de la topologie du réseau local/WAN du réseau DC, les exigences en termes de fonctions et d'équipements et les considérations relatives à l'évolutivité de la conception.

Services de conception de centre de données pour ACI

Conception d'infrastructures

Responsabilités de Cisco :

- Travailler avec le Client afin de comprendre l'état actuel de son environnement de centre de données, y compris la topologie actuelle de son réseau, la connectivité entre les centres de données, la taille de son réseau, la virtualisation, ses services informatiques, les applications et systèmes hébergés dans le centre de données, notamment le pare-feu, l'équilibrage de charge, la mise en grappe, la disponibilité, etc.
- Rassembler et examiner les renseignements et les exigences du Client grâce aux moyens suivants : a) entretiens avec un maximum de cinq (5) parties prenantes clés du Client; et b) examen du ou des modèles de questionnaire complétés sur la conception des infrastructures.
- Travailler avec le Client pour définir une liste des réseaux du ou des centres de données et un ensemble spécifique de sous-réseaux, d'applications, de systèmes et de services entrant dans le cadre du service et documenter ces renseignements dans l'ARD.
- Créer le Document de conception d'ACI (« ADD »), qui peut contenir les éléments suivants :
  - recommandations de conception reposant sur les meilleures pratiques de Cisco,
  - topologie logique et physique du réseau; adressage IP et répartition du réseau local virtuel documentés,
  - autres configurations d'ACI, configurations L2-L3, intégration du réseau WAN/DCI. L'intégration DCI est limitée à une couche L3 unique sur un nœud terminal connecté à un dispositif de connectivité DCI du Client,
  - recommandations et détails de conception comme les Services, la connectivité des couches L2 et L3 au reste de l'infrastructure du centre de données,
  - Toutes les recommandations matérielles et logicielles, pour la conception
  - recommandations opérationnelles reposant sur les meilleures pratiques de Cisco concernant la journalisation, le protocole SNMP et d'autres alarmes et déroutements de dispositif pour les événements critiques tels que les redondances et les basculements,
  - déterminer les exigences au sein de la trame à des fins de gestion. Les options incluront la gestion en bande ou hors bande.
- Déterminer les risques de conception et fournir les options en faveur et à l'encontre d'une modification de la conception détaillée pour limiter les risques.
- Créer et fournir au Client l'« ADD » afin qu'il l'examine et l'approuve.

Responsabilités du Client :

- Participer à l'atelier sur les exigences ou aux entretiens, selon le cas.
- Remplir et retourner les modèles de questionnaire sur la conception des infrastructures.
- Communiquer à Cisco les renseignements nécessaires, tels que les exigences de conception, notamment les services informatiques, applications et systèmes actuellement hébergés sur le centre de données, la taille du réseau, la connectivité entre centres de données, la virtualisation, les exigences clés en termes d'applications et de services, y compris le pare-feu, l'équilibrage de charge, la mise en grappe, la disponibilité, etc.
- Communiquer à Cisco des renseignements, notamment : les schémas de topologie du réseau local/WAN, les exigences en termes de fonctions et d'équipements et les considérations relatives à l'évolutivité de la conception.
- Passer en revue l'ADD avec Cisco afin de le commenter et de l'approuver.

Conception de modèles de politiques relatives aux applications

Responsabilités de Cisco :

- Travailler avec le Client afin de comprendre l'état actuel de son environnement de centre de données, notamment les applications d'exploitation et les dépendances des infrastructures correspondantes.
- Rassembler et examiner les renseignements et les exigences du Client grâce aux moyens suivants : a) entretiens avec un maximum de cinq (5) parties prenantes clés de l'Intégrateur; et b) examen du questionnaire complété sur les politiques pour les applications.
- Travailler avec le Client afin de repérer les composants d'applications et les réseaux du ou des centres de données correspondants, ainsi qu'un ensemble spécifique de sous-réseaux définis dans l'ARD.

- Examiner les détails de l'architecture des applications et de la topologie du réseau avec le Client pour confirmer les composants d'applications et de réseaux correspondants connus.
- Créer les exigences des politiques relatives aux applications au sein de l'ARD et veiller à ce que la portée générale soit clairement documentée.
- Examiner et approuver les exigences des politiques relatives aux applications au sein de l'ARD à des fins de commentaires et d'approbation.

Responsabilités du Client :

- Communiquer à Cisco les renseignements nécessaires tels que l'état actuel de l'environnement du réseau de centre de données, notamment les applications d'exploitation et les dépendances des infrastructures correspondantes.
- Participer à l'atelier sur les exigences ou aux entretiens, selon le cas.
- Travailler avec Cisco afin de repérer les composants d'applications et les réseaux du ou des centres de données correspondants, ainsi qu'un ensemble de sous-réseaux spécifique pour cet engagement.
- Travailler avec Cisco pour examiner la topologie et la stratégie des réseaux et des serveurs afin de repérer les points de contact pour recueillir efficacement des données sur les réseaux et les serveurs.
- Travailler avec Cisco afin d'établir les priorités et de définir une liste des applications essentielles pour le nouveau module de preuve de livraison de la trame d'ACI.
- Fournir un accès réseau et physique au Centre de données, afin que Cisco puisse y recueillir des renseignements pertinents pour atteindre les objectifs de ce Service.
- Fournir les exigences documentées (professionnelles et techniques) et les spécifications de sécurité et d'architecture réseau de haut niveau.
- Travailler avec Cisco afin d'identifier les composants des réseaux et des serveurs pour Cisco en lui fournissant le niveau d'accès adéquat aux composants des réseaux et des serveurs.
- Travailler avec Cisco afin d'identifier les caractéristiques des applications standard ou personnalisées en vue de faciliter le regroupement des interdépendances des composants d'applications.

Création de politiques applicatives

Responsabilités de Cisco :

- Réaliser une analyse de l'état des applications d'exploitation existantes du Client et des dépendances de leurs infrastructures correspondantes.
- Examiner les composants de l'infrastructure informatique et l'ensemble des autres documents fournis par le Client en vue d'établir une carte des serveurs inclus dans le réseau du Client auquel les serveurs sont connectés, ou de ceux qui doivent être déplacés sur la nouvelle trame d'ACI.
- Passer en revue le rapport des composants de l'infrastructure informatique et les renseignements concernant la topologie du réseau avec le Client pour valider les composants de réseau connus.
- Créer et documenter les profils des applications concernées par la proposition de politiques relatives aux applications d'ACI. Cette proposition sera documentée dans l'ADD.

Responsabilités du Client :

- Fournir à Cisco toute la documentation du Client qui concerne l'infrastructure, les serveurs, le stockage et l'environnement d'applications.
- Mettre à disposition de Cisco le personnel clé nécessaire, le cas échéant, afin de fournir des renseignements généraux sur les composants du réseau.
- Identifier les caractéristiques des applications standard ou personnalisées en vue de faciliter le regroupement des interdépendances des composants d'applications.

Services de déploiement de centre de données pour ACI

Responsabilités de Cisco :

- Fournir à l'Intégrateur la liste de vérification des conditions préalables à l'intégration. La liste de vérification des conditions préalables à l'intégration est un document remis par Cisco qui fournit une spécification détaillée des exigences physiques, électriques et environnementales qui doivent être satisfaites sur les sites de l'installation afin de permettre l'installation des produits de Cisco.
- Installer et configurer les trois (3) contrôleurs Application Policy Infrastructure Controller (« APIC »).
- Dessiner un schéma de l'état définitif pour le Document de conception d'ACI (ADD). Le schéma de l'état définitif définit et enregistre l'ensemble spécifique de procédures ou de tests mis en place par Cisco et acceptés par l'Intégrateur, qui sont nécessaires pour tester la connectivité de la trame d'ACI et déclarer que le Produit est prêt à l'emploi. Une réalisation correcte des tests marquera l'achèvement de la mise en œuvre du produit.
- Tester la connectivité conformément au schéma de l'état définitif issu du Document de conception d'ACI.
- Tester tous les dispositifs de la trame et s'assurer qu'ils sont tous en place, fonctionnels et en conformité avec la section Infrastructure du Document de conception d'ACI.

Responsabilités du Client :

- Compléter la liste de vérification des conditions préalables à l'intégration, notamment les activités préalables requises, et la remettre à Cisco.
- Confirmer que toutes les exigences relatives aux installations, aux bâtis et au câblage sont respectées avant que le personnel de Cisco vienne sur place pour démarrer les activités de déploiement.
- S'assurer que parties prenantes clés du Client, y compris le gestionnaire des opérations du centre de données et les architectes d'applications, sont disponibles pour contribuer à la communication de tous les renseignements nécessaires, au besoin.

Service de migration du centre de données pour ACI

Mise en œuvre de la migration de l'infrastructure : élaboration du plan

Responsabilités de Cisco :

- Organiser une ou plusieurs séances d'un (1) jour ouvrable pour discuter avec le Client de la stratégie de mise en œuvre de haut niveau, y compris de toutes les exigences particulières du Client mutuellement convenues concernant le matériel de la trame et la stratégie logicielle au sujet des recommandations sur les commutateurs et le logiciel APIC.
- En collaboration avec les parties prenantes du Client, Cisco analysera la conception de l'architecture actuelle et le Document de conception d'ACI créé par Cisco et élaborera un plan de mise en œuvre. L'ébauche du Plan de mise en œuvre doit contenir :
    - les procédures d'implantation détaillées étape par étape,
    - la configuration de base de la trame et la disponibilité de la connectivité à des fins de migration de la charge de travail.
- Examiner le Plan de mise en œuvre avec le Client pour le commenter et l'approuver avant qu'il ne soit officiellement terminé et publié.

Responsabilités du Client :

- Discuter de la stratégie de mise en œuvre de haut niveau et communiquer toutes les exigences d'intégration particulières à des fins d'examen avec Cisco.
- Examiner le Plan de mise en œuvre avec Cisco en fournissant des commentaires et une approbation avant qu'il soit officiellement terminé et publié.

Mise en œuvre de la migration de l'infrastructure : installation et configuration

Responsabilités de Cisco :

- Vérifier les connexions physiques et le câblage entre les commutateurs de la trame.
- Vérifier la configuration de base de la trame et la connectivité en enregistrant les commutateurs de la trame sur APIC et en validant la configuration de la trame
- Vérifier la connectivité de la trame à l'infrastructure existante du Client, aux dispositifs L4-7, etc., selon le cas.

Responsabilités du Client :

- Planifier un accès au serveur et aux équipements connexes pour le personnel de Cisco
- Fournir les mots de passe et renseignements d'authentification appropriés à Cisco pour la prestation des Services.
- Coordonner et gérer les ressources internes sur l'ensemble des groupes de réseaux et d'applications du Client pour appuyer l'installation des commutateurs de la trame et d'APIC dans le laboratoire, ainsi que pour l'intégration à l'infrastructure DC actuelle et aux dispositifs L4-7
- Mettre à disposition au moins une (1) ressource suffisamment formée et qualifiée pour aider Cisco pendant les phases de vérification.

Mise en œuvre de la migration de l'infrastructure : assistance en matière de tests

Responsabilités de Cisco :

- Fournir un plan de tests approprié pour une utilisation dans la solution ACI des Clients conformément aux activités d'intégration menées dans le cadre de ce service.
- Fournir des services d'assistance sur place d'une durée maximale de huit (8) heures
- Fournir des services d'assistance à distance d'une durée maximale de huit (8) heures (« Services d'assistance en matière de tests ») sur une période de trois (3) jours ouvrables consécutifs. Les Services d'assistance en matière de tests commenceront le jour ouvrable suivant l'achèvement par Cisco de la configuration du logiciel.
- Les Services d'assistance en matière de tests sur place et à distance seront fournis par une ressource Cisco sous la forme d'une assistance consultative, afin de résoudre les problèmes liés aux tests et de fournir une aide au dépannage, qui se limitera à appuyer les activités de test définies dans le Plan de tests fourni par Cisco, au sein de l'environnement du laboratoire du Client.
- Les Services d'assistance en matière de tests couvriront uniquement les fonctions standard des produits, comme l'indique le Plan de tests.

Responsabilités du Client :

- Le Client est responsable de l'exécution générale du Plan de test, notamment de la planification, de la dotation en personnel et de la coordination, pour l'ensemble des groupes de réseaux et d'applications du Client.
- Vérifier qu'une période de tests appropriée et opportune est disponible pour la prestation des Services d'assistance en matière de tests.
- Fournir un accès à distance au réseau du Client comme demandé par Cisco
- Le Client comprend et reconnaît qu'il est responsable de l'installation du serveur sélectionné et de tous les problèmes de serveur qui surviennent au cours des tests
- Le Client doit mettre les éléments suivants à disposition afin que Cisco puisse fournir les services d'assistance :
    - un accès au serveur et au logiciel tiers lié,
    - les comptes d'utilisateurs, mots de passe et identifiants de connexion pertinents,
    - un accès aux données Active Directory du compte d'utilisateur requises par l'application.

Service d'intégration de l'écosystème de la solution de centre de données pour ACI

Intégration virtualisée : examen de l'environnement du Client

Responsabilités de Cisco :

- Dans le cadre de l'atelier, Cisco réunira les exigences relatives aux applications, y compris toutes les exigences particulières du Client mutuellement convenues concernant l'intégration d'APIC à l'environnement existant des couches 4 à 7 du Client.
- Dans le cadre de l'atelier, Cisco passera en revue les caractéristiques de l'équipement cible qui nécessite une intégration.
- Cisco ajoutera ses observations à l'ARD, qui doit contenir :
  - toutes les exigences particulières du Client mutuellement convenues,
  - les exigences de configuration ou de développement.
- Identifier les méthodes de connexion que l'APIC utilisera afin de communiquer avec la plateforme de gestion de l'hyperviseur.

Responsabilités du Client :

- S'assurer que des experts participent à l'Atelier sur la stratégie d'adoption d'ACI et incluent des données dans l'ARD.
- Le Client doit informer Cisco des numéros de la réserve de réseaux locaux virtuels qui doit être utilisée par APIC pour la configuration.
- Fournir à Cisco la documentation demandée avant ou pendant l'atelier de découverte, composée, entre autres, des éléments suivants :
  - stratégie et vision professionnelles et informatiques,
  - architecture du réseau,
  - documentation de conception de la gestion des systèmes,
  - exigences relatives aux services d'applications,
  - conception de l'hyperviseur (conception VMware existante, le cas échéant).
- Fournir les exigences finales du Client à Cisco dans un délai de cinq (5) jours ouvrables avant ou pendant l'atelier de découverte. Le Client et Cisco doivent convenir mutuellement des exigences, qui doivent être documentées dans l'ARD.

Activités d'intégration

Responsabilités de Cisco :

- S'assurer que tous les groupes de terminaux (« EPG ») requis sont configurés pour le domaine du gestionnaire d'ordinateur virtuel (VMM) requis afin qu'ils soient affectés de manière appropriée
- Configurer l'environnement VMM d'APIC pour pouvoir communiquer avec le vServer VMware ESX de la manière souhaitée, et associer vCenter à l'APIC afin de recevoir les configurations appropriées en fonction de la configuration de l'environnement virtuel.
- Travailler avec les administrateurs de serveur du Client pour demander une fenêtre de changement adéquate afin d'apporter les changements nécessaires aux environnements hôtes VMware ESX (comme l'ajout d'hôtes ESX au commutateur virtuel distribué ou commutateur virtuel d'applications créé).

Responsabilités du Client :

- Fournir à Cisco tous les mots de passe nécessaires et un accès de niveau administrateur aux plateformes de l'hyperviseur pour permettre l'intégration à l'APIC.

Intégration des couches 4 à 7

Activités d'intégration

Responsabilités de Cisco :

- Responsable des solutions basées sur la connectivité de l'écosystème prises en charge et validées par Cisco uniquement avec des fournisseurs d'écosystème qui ont créé un ensemble de dispositifs pour l'intégration à APIC.
- Responsable de l'option de conception classique qui implique la connexion de dispositifs L4 non gérés sur la trame et se limite à une paire de dispositifs physiques à des fins d'équilibrage de charge ou de sécurité.
- Cisco ne sera pas responsable des exigences de programmabilité et de scénario (aucune tâche de développement et de personnalisation du logiciel).
- Fournir les exigences d'intégration de l'appareil ou de la solution.
- D'après les exigences réunies, fournir la configuration requise pour déployer les services d'une manière cohérente avec les exigences réunies et les besoins en matière d'applications.
- Configuration du dispositif tiers approprié par rapport aux exigences identifiées.
- Spécifications de configuration pour les fonctions connexes.
- Vérifier que les flux de trafic entre les niveaux d'applications sont conformes aux exigences définies et aux besoins en termes d'applications.
- La portée des tests sera applicable uniquement aux composants directs de l'intégration; par exemple, Cisco testera uniquement la portée de l'intégration.
- Le Document de conception d'ACI comprendra les éléments suivants :
  - exigences relatives à l'intégration du dispositif,
  - Comment configurer l'intégration
  - spécification de configuration pour les fonctions connexes,
  - validation d'un modèle de travail.

Responsabilités du Client :

- Définir la configuration d'application spécifique nécessaire sur le dispositif tiers.
- S'assurer de l'acquisition de la licence appropriée sur le dispositif tiers et vérifier que ce dernier est capable de recevoir la configuration de l'APIC. Cela comprendra les renseignements suivants.
- Renseignements sur l'accessibilité du dispositif tiers.
- Identifiants de connexion nécessaires pour la configuration du dispositif tiers.
- Identifier un dispositif tiers qui sera configuré selon les exigences définies par les directives d'intégration du service APIC, y compris la configuration du dispositif qui sera gérée par APIC.
- La trame ACI doit être prête et déjà déployée et la grappe APIC doit être configurée dans un état stable.
- Profils de réseau d'applications appropriés (ANP) configurés et déployés pour des applications.
- La solution ACI du Client fonctionne pour prendre en charge la solution de l'écosystème.
- Toutes les exigences relatives aux installations associées à l'intégration de la solution tierce sont respectées.
- Cisco sera uniquement responsable de la solution tierce validée au préalable par Cisco; toutes les autres dépendances aux produits tiers relèveront de la responsabilité du Client.
- Le Client sera responsable de toutes les dépendances en dehors de la solution comprise dans la portée; par exemple, calculs de mise en place, correction, etc.

Services de validation et de tests de la solution de centre de données Cisco pour ACI

Assistance au développement du plan de tests

Responsabilités de Cisco :

- Créer un document de plan de tests d'après le Document de conception d'ACI et un modèle de plan de tests fourni par Cisco afin de définir les critères d'évaluation de l'environnement. Les tests seront effectués dans un laboratoire de Cisco et se concentreront uniquement sur la première livraison du Client (FCS) et sur les solutions compatibles des fournisseurs tiers approuvés par Cisco inclus dans le modèle de plan de tests. Les procédures de test seront axées sur la validation de la Solution plutôt que sur des tests de fonctionnalité spécifiques (tests négatifs et déclencheurs de politiques)
- Cisco organisera une réunion de lancement des tests par conférence téléphonique et travaillera avec le Client afin de comprendre les objectifs de test d'ACI du Client et de définir la portée des tests à partir de la topologie fixe, du matériel et du plan de tests.
- Planifier le paramétrage et la réalisation des tests, en tenant compte des délais souhaités et de la disponibilité des équipements, des outils, des logiciels, du personnel et des autres ressources qui peuvent être nécessaires.
- Fournir une mise à jour hebdomadaire par courriel sur l'état des tests.
- Fournir le Rapport de test final de la solution ACI et communiquer les problèmes rencontrés lors des tests.

Responsabilités du Client :

- Fournir à Cisco les données de test pertinentes et les procédures de test qui sont nécessaires à l'exécution du Plan de tests. Tous les renseignements (notamment les conceptions, les topologies et les exigences) que le Client fournit sont supposés être à jour et valides pour son environnement actuel. Les tests sont basés sur les renseignements fournis à Cisco par le Client au moment des Services.
- Identifier les problèmes qui peuvent affecter le paramétrage et l'exécution du plan de tests.
- Fournir le matériel ou les logiciels tiers (et les licences requises) nécessaires pour effectuer les tests dans les laboratoires de Cisco.
- Le Client doit s'assurer que toutes les demandes de renseignements liées aux tests sont transmises dans les deux (2) jours ouvrables afin d'éviter tout retard au cours des tests.
- Examiner le rapport de test final de la solution ACI avec Cisco et fournir des commentaires et une approbation.

Services d'activation des opérations de Cisco pour ACI

Responsabilités de Cisco :

- Repérer et programmer le personnel Cisco qui se chargera d'animer l'atelier et la réunion de lancement, inclus dans le cadre de cette description de service.
- Animer un atelier d'un (1) jour par processus pour le Client, afin de faire la démonstration de cas d'utilisation, et effectuer un examen opérationnel des dossiers d'exploitation du processus.
- Fournir les dossiers d'exploitation au Client pour qu'il les examine.

Responsabilités du Client :

- S'assurer que toutes les ressources nécessaires à la collecte de renseignements par l'entremise d'entretiens sont fournies selon le calendrier convenu entre le Client et l'équipe de gestion de projets de Cisco.
- Fournir l'ensemble des renseignements et de la documentation sur les capacités techniques et opérationnelles existantes du Client spécifiques à l'intégration d'ACI aux opérations du centre de données.
- Examiner la documentation et formuler des commentaires dans les trois (3) jours ouvrables après l'examen immédiat avec le personnel de Cisco.
- Désigner les parties prenantes opérationnelles et techniques appropriées du Client (développement/opération, architecture, ingénierie, opérations) qui doivent participer aux séances et aux autres activités de collecte de renseignements.
- S'assurer de la participation des parties prenantes clés aux réunions pour discuter de l'architecture des procédures et des éléments connexes.
- Fournir la documentation technique ou opérationnelle nécessaire pour aider Cisco à comprendre et à évaluer l'environnement du Client

Responsabilités générales du Client

- Tous les renseignements (notamment les conceptions, les topologies et les exigences) que le Client fournit sont supposés être à jour et valides pour son environnement actuel. Les Services réalisés par Cisco sont basés sur les renseignements fournis à ce dernier par le Client au moment des services.
- Le Client reconnaît que l'achèvement des Services dépend du fait qu'il s'acquitte de ses responsabilités, comme indiqué ci-après.
- Identifier le personnel du Client et définir le rôle de chacun dans la participation aux Services. Les membres d'un tel personnel peuvent comprendre, sans toutefois s'y limiter, les spécialistes en ingénierie de planification et de conception de l'architecture et les spécialistes en ingénierie de réseau.
- Veiller à ce que le personnel du Client soit disponible pendant l'exécution des Services pour fournir des renseignements et participer aux séances de collecte de renseignements prévues (entretiens, réunions ou conférences téléphoniques par exemple).
- Le Client procédera alors à l'examen de l'ébauche du Document livrable avec Cisco, en fournissant des commentaires écrits ou en approuvant le Document livrable dans un délai de deux (2) jours ouvrables à l'issue de l'examen en question.
- Les services d'assistance fournis par Cisco se limitent au conseil, à l'assistance et à l'orientation techniques.
- Le Client comprend et accepte expressément que les Services seront exécutés dans un délai de quatre-vingt-dix (90) jours civils à compter de l'envoi d'un Bon de commande à Cisco pour les Services décrits aux présentes.
- Le Client comprend et reconnaît que l'utilisation de Scénarios de logiciel clés en main fournis en vertu du présent Service est régie par les conditions de la licence d'utilisation de logiciel du contrat-cadre conclu entre les parties.
- Le Client comprend et accepte que l'assistance pour les Scénarios logiciels clés en main soit hors du champ d'application de cet effort. Le Client devra acheter l'assistance séparément, directement auprès d'une tierce partie ou d'un revendeur Cisco.

Facturation et achèvement

Facturation

Les Services sont facturés après leur réalisation.

Achèvement des Services

Cisco informera le Client par écrit une fois les Services réalisés. Le Client devra accuser réception de cette notification dans les cinq (5) jours ouvrables et attester par écrit que Cisco a bien réalisé les Services. Si le Client ne confirme pas la réalisation des Services ou ne justifie pas le refus des Services dans les cinq (5) jours ouvrables, la réalisation des Services est considérée comme acceptée conformément à la présente description de service.